# Espace de sous-systèmes : câblage et programmation domotique, alarme incendie, vidéo surveillance de rue, variation de vitesse

# Premières et Terminales Bac Pro MELEC

# Une image contenant mur, intérieur, plafond, sol Description générée automatiquement

9

Ici les élèves configurent une alarme anti incendie et raccordent des BAES (Bloc Autonome d’Eclairage de Sécurité).

On appelle alarme anti incendie ou simplement alarme incendie le dispositif qui permet d’alerter les personnes présentes dans les locaux lors d’un départ de feu. Les obligations légales de l’employeur ou du chef d’établissement pour les ERP (Etablissement Recevant du Public) sont précisées dans le Code du travail, article R4227-34. La réglementation impose l’installation d’une alarme sonore dans les locaux où séjournent 50 personnes ou plus. L’obligation s’applique aussi aux locaux dans lesquels sont stockées ou utilisées des matières inflammables, quel que soit le nombre de personnes se trouvant habituellement sur les lieux.

Une image contenant texte, mur, Rectangle, tableau blanc

Description générée automatiquement

Alarme de type 4 :

Les dispositifs de catégorie 4 correspondent aux risques les plus faibles. Ces alarmes sonores incendie conviennent dans la plupart des cas et ce sont les plus utilisées. On les trouve dans les restaurants, les petites salles de spectacle ou de réunion, les salles des fêtes, et certains établissements de type industriel ne présentant pas de risque accru d’incendie.